

Programme de travail 2024

de l'Agence d'urbanisme Oise-les-Vallées

approuvé
par le Conseil d'administration
du 8 décembre 2023



EN GUISE D'INTRODUCTION

Troisième année de la feuille de route 2021-2027, la préparation du programme partenarial est inscrite dans le cadre de **l'audit de l'Agence en cours** et commandité par le Pôle Métropolitain de l'Oise (PMO) réunissant 3 agglomérations (ARC, ACSO et CAB). Le diagnostic a été présenté au comité de pilotage en juin 2023 et des propositions d'évolution des missions de l'Agence sont en préparation.

2024 marquera le début de **la deuxième partie des mandats municipaux** et le renouvellement du Parlement européen, qui interfèreront sur de nombreuses politiques d'aménagement, tandis que la réalisation du Canal Seine-Nord Europe sera poursuivi, que les Jeux Olympiques seront accueillis par Paris et la France et que les travaux de la liaison ferroviaire Picardie Roissy devraient être amorcés.

Ce programme partenarial répond à **l'article L132-6 du code de l'urbanisme** dont le dernier complément a été apporté par la loi Climat & Résilience du 22 août 2021 portant lutte contre le dérèglement climatique et le renforcement de la résilience face à ses effets.

Ce programme partenarial répond aussi au contexte de la **territorialisation de la planification écologique** et de l'installation du COmité des Parties (COP) qui va nécessairement impliquer la plupart des partenaires de l'Agence d'urbanisme (Etat, collectivités locales, ingénierie locale...). Compte tenu du rôle de l'Agence au travers de ses précédents programmes partenariaux, **la remontée des actions** déjà engagées par les partenaires de Oise-les-Vallées en matière de planification écologique sera facilitée.

Le législateur a eu une nouvelle fois une suractivité législative et réglementaire dans le domaine de l'urbanisme et de l'aménagement, en particulier dans **les procédures de planification stratégique** qui doivent être modifiées ou révisées à plus ou moins brève échéance (actuellement SRADDET au plus tard en novembre 2024, SCoT en février 2027 et PLUi/PLU en février 2028).

Après des réflexions de prospective (projections socio-démographiques à l'horizon 2040 voire 2070), d'inventaires des friches et zones d'activités à l'échelle de chacun des EPCI, d'identification des copropriétés fragiles, l'année 2024 sera consacrée à **des études pré-opérationnelles** dans un certain nombre de secteurs, ce qui permettra aux partenaires de passer plus rapidement aux phases opérationnelles des projets et à la maîtrise d'œuvre des opérations.

L'urbanisme change et **l'Agence d'urbanisme s'adapte et fait évoluer ses méthodes**. Depuis 50 ans, la ville et les territoires ont été artificialisés plutôt sous forme d'opérations d'ensemble (lotissements, ZAC...), à partir de maintenant et d'ici moins de 30 ans, il faut les désartificialiser, arrêter de gaspiller les ressources (eau, sols, sous-sols...) et permettre la renaturation de certains espaces, l'accélération de la troisième révolution industrielle alliant l'énergie et le numérique dans tous les secteurs de l'aménagement et de l'économie. Ces changements de méthode concernent en particulier **l'occupation du sol et la stratégie foncière** à développer à toutes les échelles : régionale avec les sites pouvant accueillir des industries, comme locale avec des sites pouvant accueillir la nature et la biodiversité. C'est un impératif indispensable à tous pour **assurer la survie de l'espèce humaine** à s'adapter aux changements climatiques.

Des nouveaux adhérents ou le retour d'anciens sont envisagés comme leur participation au programme partenarial (Département 60, UTC, PNR Oise-Pays de France...).

axe 1

Aller vers l'adaptation au changement climatique et à la neutralité carbone pour renforcer l'attractivité des vallées de l'Oise

Territorialisation de la planification écologique à 2040

L'objectif est de faire remonter dès le premier semestre les actions des collectivités en cours ou en projet permettant de répondre aux enjeux de décarbonation et de changements climatiques afin d'élaborer un diagnostic partagé.

Pour ce faire, une COntférence des Parties (COP) est installée depuis le 6 décembre 2023 et donnera lieu à des actions qui figureront dans la prochaine génération des Contrats de Réussite de la Transition Ecologique (CRTE).

L'Agence accompagnera ses partenaires et participera à la COP comme au Comité régional de la biodiversité ainsi qu'au groupe de travail national réunissant la FNAU et les services de la Première ministre portant la territorialisation.

mission 1 : planification et stratégie territoriale

Révision du SCoT « 2.0 » du SMBCVB (Syndicat Mixte du Bassin Creillois et des Vallées Brethoise)

Les orientations du PAS du SCoT ayant été débattues et ce dernier devant être compatible avec le SRADDET, la rédaction du DOO comme des justifications et la synthèse du diagnostic coordonnant toutes les études déjà réalisées sera poursuivi. Cependant, compte tenu de la conjoncture législative, l'arrêt SCoT au sens juridique du terme est attendue d'ici la fin de l'année 2024

mission 1 : planification et stratégie territoriale

Suivi des politiques d'habitat (PLH et autres...)

Certains EPCI ayant approuvé des Programmes Locaux de l'Habitat, l'Agence continuera de les suivre et approfondira certains thèmes comme l'habitat/hébergement des personnes âgées, la fragilité des copropriétés (ARC et ACSO) ou encore le logement abordable à tous.

Des contributions/expertises seront réalisées à la demande, en particulier dans le cadre de la révision du Plan Départemental de l'Habitat qui assure la cohérence des Politiques Locales de l'Habitat à l'échelle départementale.

mission 1 & 2 : planification et stratégie territoriale & observation et évaluation des politiques publiques

Schéma des mobilités et maillage des espaces et itinéraires publics

Dans le cadre du projet Gare Cœur d'agglo (ACSO) et des plans/schémas vélo (CD60, CC2V), l'Agence accompagnera les collectivités pour traiter les aménagements opérationnels correspondant aux itinéraires majeurs locaux, régionaux et nationaux.

De même l'Agence participera aux Plans d'Action pour la Mobilité Solidaire (PAMS) et aux Contrats Opérationnels de la Mobilité (COM) du bassin Est de l'Oise.

mission 1 : planification et stratégie territoriale

Modification du PLUih de l'ARC

Plusieurs points seront abordés dont les règles de stationnement et l'intégration du schéma des eaux pluviales dans le règlement, ainsi que le suivi des Orientations d'Aménagement et de Programmation (OAP)

mission 2 & 3 : observation et évaluation des politiques publiques & projets urbains et paysagers

SCoT à plusieurs EPCI

Certains SCoT étant caducs, d'autres en révision pas très avancée et certains territoires pouvant être sans SCoT, l'Agence fera des propositions de périmètres en développant les avantages/inconvénients d'un SCoT à plusieurs EPCI et/ou en étudiant les possibilités d'initier une démarche InterSCoT si ces documents de planification devaient rester à l'échelle d'un seul EPCI.

C'est en particulier le SCoT de la CCPE qui sera étudié en priorité en fonction de l'avancement du PLUih, du PCAET et du SRADDET, en particulier avec les SCoT alentours.

mission 1 : planification et stratégie territoriale

axe 2

Aller vers la préservation des ressources et de la biodiversité

Pour renforcer le développement durable des vallées de l'Oise

SRADDET Hauts-de-France

En partenariat avec Géo2France, l'Agence exploitera l'Occupation du Sol en Deux Dimensions (OCS2D) à l'échelle départementale et intercommunale, en fonction des définitions apportées par les décrets du 27 novembre 2023 portant sur l'évaluation et le suivi de l'artificialisation des sols.

Un suivi de la politique des Aides aux Communes et aux Territoires (ACTe) sera aussi assuré, comme la participation aux Ateliers Régionaux des Acteurs de l'Aménagement (ARAA), au comité régional de la biodiversité...

La modification du SRADDET devant être mis à disposition des personnes publiques associées à partir de février 2024, l'Agence en aura une lecture approfondie afin d'estimer la compatibilité des SCoT et PLUi en cours d'élaboration ou de révision.

mission 1 : planification et stratégie territoriale

Projets urbains – cartographie, Action Cœur de Ville (ACV2), Petites Villes de Demain (PVD)

Actualisation de la cartographie des recycleries/déchetteries en vue d'une économie circulaire pour aller vers la neutralité carbone.

Actualisation de la carte des projets urbains du bassin creillois et participation aux évaluations des dispositifs ACV2 et PVD (Creil, Senlis, Noyon...) selon la demande et l'actualité, dont la mise en œuvre des Opérations de Renouveau Territorial (ORT).

Participation à la démarche REV3 en lien avec la loi Industrie verte : identification des sites les plus opportuns en partenariat avec URBA8 (le réseau des 8 agences d'urbanisme des Hauts-de-France)

mission 2 & 3 : observation et évaluation des politiques publiques & projets urbains et paysagers

Révision des PPRI (selon décret du 5 juillet 2019) et sensibilisation aux risques d'inondation

Participation à la révision des PPRI des vallées de l'Oise en particulier aux travaux de rédaction et de relecture du règlement sur l'intégration du volet résilience aux inondations.

Poursuite de la participation aux groupes nationaux du Ministère, du CEPRI en tant qu'expert sur le risque d'inondation.

Poursuite des ateliers de sensibilisation auprès des scolaires et des personnes âgées dans les communes concernées par les risques d'inondation (Creil, Longueil-Annel, Le Plessis-Brion, Thourotte, Montmacq...).

Appui aux réflexions concernant le quartier-gare résilient de Verberie menées par l'agence d'Eric Daniel-Lacombe.

mission 1 : planification et stratégie territoriale

Renaturation par la détermination des îlots de chaleur/fraicheur à partir de la méthode des Zones Locales Climatiques (LCZ)

Identification des îlots de chaleur à partir de la cartographie des Local Climate Zone (LCZ) et formulation de recommandations sur des zones pouvant faire l'objet de renaturation et de désimperméabilisation (accompagnement de la transformation des espaces publics en ville (Creil, Noyon...))

mission 3 : projets urbains et paysagers

axe 3

Faire un monde vivable et la troisième révolution industrielle

Pour renforcer la qualité de vie dans les vallées de l'Oise

Préfiguration d'un schéma de stratégie fluviale de l'axe Nord en lien avec l'axe Seine

Participation à la mise en œuvre d'une stratégie prenant en compte la Directive Régionale d'Aménagement Canal Seine-Nord Europe

Détermination de l'offre et de la demande potentielle de fret fluvial afin de favoriser le report modal et de valoriser des plateformes existantes et futures, tout en intégrant les réflexions sur la charte Poids lourds développée par le CD60

mission 3 : projets urbains et paysagers

Inventaire des ZAE

Poursuite de l'inventaire avec l'identification des terrains non occupés.

Propositions d'aménagements en vue d'une potentielle densification dans les zones où la vacance est la plus importante (travaux menés sur plus ou moins deux ZAE par EPCI)

mission 2 & 3 : observation et évaluation des politiques publiques & projets urbains et paysagers

Observatoire des friches

Actualisation des atlas des friches d'activités déjà réalisés en fonction du décret définissant une friche et la mutabilité potentielle. 3 types de friches seront étudiés : les friches pouvant être utilisées dans le cadre d'un projet urbain, celles plutôt destinées à retrouver de l'activité économique et enfin celles qui devraient être l'objet de renaturation.

Propositions d'orientations d'aménagement pré-opérationnelles (2 sites par EPCI)

Réalisation d'un atlas des friches d'activités à l'échelle du PNR Oise-Pays de France (70 communes)

Réflexion autour d'une méthode commune et partagée de valorisation des friches au sein du réseau URBA8.

mission 2 & 3 : observation et évaluation des politiques publiques & projets urbains et paysagers

Des expertises et de la communication

webSIGoval, l'observatoire interactif des vallées de l'Oise

Actualisation des applications déjà en ligne dont l'application Chiffres clés socio-démographiques qui sera étendue au territoire du PNR Oise-Pays de France ; observatoire des friches, logements vacants...

Développement de nouvelles applications (effectifs scolaires, mutations...)

Exploration des données DPE, suivi de l'occupation des locaux, suivi des loyers

mission 2 : observation et évaluation des politiques publiques

Participation aux travaux des instances ministérielles ou nationales

Expertise auprès des commissions régionale et nationale des Ecoquartiers

Expertise auprès du Conseil d'Orientation pour la Prévention des Risques Naturels Majeurs

Expertise auprès de la Commission Mixte Inondation (CMI)

Expertise auprès du Comité régional de la biodiversité en tant que représentant du réseau URBA8

Réseaux des agences d'urbanisme

Participation aux clubs de la FNAU, à la 45^{ème} rencontre nationale des agences d'urbanisme à Saint-Omer du 9 au 11 octobre 24.

Contribution aux publications de la FNAU, en particulier Traits d'agences, Points et dossiers FNAU

Contribution aux travaux communs du réseau URBA8 (8 agences d'urbanisme des Hauts-de-France) dont les Cahiers d'URBA8, les groupes de travail Communication, Foncier, Nouvelles données.

Réseaux régionaux

Géo2France

Participation aux comités techniques dont occupation du sol OCS2D

PIVER (Plateforme d'Information et de Valorisation des Etudes dans les Hauts-de-France)

Contribution aux rencontres et versement des études de Oise-les-Vallées sur la plateforme Piver

Réseaux départementaux

Participation au club foncier de l'Oise avec revue de projets trimestrielles
Participation au Comité Local de Cohésion des Territoires (ANCT), aux agrégats thématiques territorialisés (ATT) de l'UTC
Animation du réseau des géomaticiens des vallées de l'Oise avec l'organisation d'un séminaire sur l'exploitation de l'OCS2D

Réseaux locaux

Participation au comité directeur tourisme de ACSO (membre suppléant)

Communication & Suites des démarches entreprises pour le devenir de l'Agence

Sujets définis en fonction de l'actualité : info'**Vallées** sur la loi Industrie Verte ; obser'**Vallées** sur l'habitat et l'hébergement des personnes âgées
Suite de l'audit
Communication sur les réseaux sociaux

Contrats potentiels

Recherche de participation à un programme européen

L'expertise de l'Agence dans le domaine de l'eau ou la situation du territoire à proximité de la Région capitale peuvent permettre de participer à un nouveau programme européen. Ce dernier nécessite de trouver un thème ou un projet innovant mais reproductible et des partenaires publics & privés (Interreg Europe, European Urban Initiative, Life, FEADER...)

pour l'EPFLo ?

Diagnostic foncier des friches et/ou des zones d'activités économiques à intensifier hors adhérents OLV

pour l'Ademe

SIG de la neutralité carbone ?

pour ANCT

Animation du réseau petites villes de demain de l'Oise ?
Diagnostic et enjeux de PVD de l'Oise ?

pour CCI 60 ?

Mise en place d'une toile énergétique à l'échelle du département de l'Oise

pour l'UMO ?

Mise en place d'éléments pédagogiques pour communiquer sur le SRADDET